



**Skilled  
Trades**  
Ontario

**Métiers  
spécialisés**  
Ontario

Registre  
de la norme de formation  
par l'apprentissage

Technicien d'Entretien de  
Camions et d'Autocars

310T

2016

# Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

## Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



## Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
  - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
  - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

**N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :**

**N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :**

**Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.**

**Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.**

# Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage\*\*  
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

\*\* Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

**Suivez la formation en milieu de travail**  
*Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation*

**Suivez la formation en classe**  
*Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme*

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)\*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

\* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/)

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières	
Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes .....	2
Introduction au registre .....	3
Rôles et responsabilités.....	4
Rôles et responsabilités des apprentis .....	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs .....	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes .....	10
Champ d'exercice .....	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme .....	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement .....	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs .....	14
Avis de collecte de renseignements personnels .....	17
Liste de formateurs.....	18
5135 Se Protéger Et Protéger Les Autres .....	19
5136 Systèmes Électriques – Démarrage Et Charge.....	23
5137 Systèmes Électriques – Carrosserie .....	27
5138 Systèmes D'alimentation En Carburant .....	35
5139 Moteurs.....	38
5140 Systèmes De Gestion Du Moteur .....	48
5141 Systèmes D'échappement Et D'admission Et Systèmes Antipollution .....	54
5142 Systèmes De Transmission.....	59
5143 Arbres De Transmission Et Ponts Moteurs.....	68
5144 Cadres Et Dispositif D'attelage Et D'accouplement.....	72
5145 Carrosserie Et Garniture.....	75
4611 Installer Et Entretien Des Compresseurs . <b>Error! Bookmark not defined.</b>	
5146 Systèmes De Suspension .....	79
5147 Systèmes De Direction .....	82
5148 Pneus, Roues, Jantes Et Moyeux .....	85

5149	Systèmes D'alimentation En Air .....	89
5150	Systèmes De Freinage .....	94
5151	Systèmes De Chauffage, De Ventilation, De Climatisation (Cvc) Et De Réfrigération.....	98
5152	Systèmes Hydrauliques .....	104
	Apprenti(e).....	107
	Prêt(e) à passer l'examen?.....	110
	Directives pour consigner un changement de parrain.....	111
	Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1 .....	112
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	113
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	114
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	115
	Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage .....	116
	Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage .....	117
	Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) .....	118
	Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario .....	119
	Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC) .....	i

**Remarque :** Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/) pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)LOPMS.

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : [MétiersspécialisésOntario.ca](http://MétiersspécialisésOntario.ca)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

*Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2016 (V100)*

### **Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré**

#### **Objet :**

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

#### **L'apprenti(e) convient :**

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

#### **Le (la) parrain (marraine) convient :**

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	<a href="http://www.sceau-rouge.ca">www.sceau-rouge.ca</a>
Apprentissage en Ontario	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario">https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario</a>
Emploi Ontario	<a href="http://ontario.ca/fr/page/emploi-ontario">ontario.ca/fr/page/emploi-ontario</a>
Service Canada	<a href="http://www.servicecanada.gc.ca">www.servicecanada.gc.ca</a>
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	<a href="#">Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)</a>
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	<a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences</a>
Guide de préparation à l'examen	<a href="#">Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario</a>
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	<a href="http://zonecompetences.ca/">http://zonecompetences.ca/</a>

*\*Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

### **Méthodologie - Élaboration des normes**

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.



### Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Technicien d'Entretien de Camions et d'Autocars 310T; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : [www.skilledtradesontario.ca/fr/](http://www.skilledtradesontario.ca/fr/)

### Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

**Métiers spécialisés Ontario (MSO)** est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse [skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/](https://skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/);
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

**Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)** a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

***Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.***

### Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
  - L'adresse de votre parrain (marraine);
  - Vos nom et adresse;
  - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

### Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

### Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [\*Loi sur la santé et la sécurité au travail\*](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

### Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

### **Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail***

#### **Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

#### **Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

**Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

### **Les trois droits des travailleurs et des apprentis**

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

### **Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences**

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

### Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

#### Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier Technicien d'entretien de Camions et d'autocars 310T est décrit à l'article 141 Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

1. Démonter, régler, réparer et remonter les moteurs, les boîtes de vitesses, les embrayages, les trains arrière, les différentiels, les freins, les arbres de transmission, les roues et jantes, les essieux et autres organes.
2. Vérifier et effectuer le réglage de la géométrie des roues et du système de direction.
3. Détecter les défaillances du système de suspension, notamment les amortisseurs et les ressorts, et effectuer les réparations et remplacements nécessaires.
4. Détecter les défaillances des systèmes d'allumage, de charge et de démarrage, des instruments de bord, du câblage et autres systèmes et équipements électriques et électroniques, et effectuer les installations, réparations et démontages nécessaires.
5. Détecter les défaillances des systèmes d'alimentation en carburant et de gestion du moteur et du dispositif antipollution, et effectuer les réparations et réglages nécessaires.
6. Détecter les défaillances des systèmes de climatisation, de réfrigération et de chauffage, et effectuer les installations, inspections, entretiens et démontages nécessaires.

\*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 141 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.\*

#### Directives du programme

##### Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 6000 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

##### Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

##### Nbre total d'heures de formation

6720 heures



### Ratio compagnon-apprenti

#### **Ratios recommandés par l'industrie :**

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

### Exigences du programme

#### **Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire**

Règlements de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* et classification de chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation obligatoire

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

#### **Résumé de Compétences pour réussir**

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir.](#)

### **Norme de rendement**

En général, la norme de rendement pour le métier de xx doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

### **Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs**

#### **Conseils à l'intention des apprentis**

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

***Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.***

### Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

### Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

***La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.***

### Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

**Liste de formateurs**

<b>Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)</b>	<b>Signature du (de la) formateur(trice)</b>	<b>Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)</b>



**5135.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité; en maintenant un lieu de travail sûr; en manipulant et en entreposant les matières dangereuses; en portant et en entretenant le matériel de protection individuelle; en se conformant aux lois régissant le milieu de travail; en interprétant et en mettant en pratique l'information relative à l'entretien, en faisant preuve d'ordre, conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), à la *loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario*, aux réglementations gouvernementales, aux recommandations du fabricant SGH et aux politiques de l'entreprise.

---

**Compétences**

**5135.01 Reconnaître les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail**, y compris les émanations excessives de gaz d'échappement et (ou) de gaz explosifs, la poussière, le niveau de bruit, les dangers électriques et mécaniques (c.-à-d. conduites d'air endommagées ou défectueuses ou ventilation insuffisante) afin de diminuer l'éventualité de blessures corporelles, de dommages au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* \*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5135.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses sur le lieu de travail**, y compris les solvants de nettoyage, l'antigel, les liquides de boîte de vitesses et de freins, l'huile à moteur, la poussière des freins, l'électrolyte d'accumulateur, les frigorigènes et les gaz, en utilisant le matériel de protection individuelle et le matériel de manutention et d'entreposage spécifié afin de prévenir les blessures, de protéger l'environnement de la contamination et de faire en sorte que les consignes de sécurité soient suivies, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5135.03 Porter et entretenir le matériel de protection individuelle**, y compris les dispositifs protégeant les yeux, les oreilles, les mains, le système respiratoire, le corps et les pieds, en veillant à ce qu'ils soient bien ajustés et qu'ils assurent un maximum de protection à la personne qui les porte compte tenu de la tâche à exécuter, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5135.04 Se conformer à la législation régissant le milieu de travail** relativement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux pratiques commerciales et professionnelles, notamment : la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route*, la norme 11B du *Code canadien de sécurité (CCS)*, la *Marque nationale de sécurité* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en déterminant les responsabilités personnelles et légales des techniciens ou techniciennes et des propriétaires de véhicules au cours des inspections sur la sécurité des véhicules, du contrôle des émanations, de la rédaction des devis de réparation et en réparant ou en remplaçant des pièces défectueuses, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5135.05 Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien**, notamment les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en relevant le numéro d'identification du véhicule (NIV) et en consultant les systèmes d'information de manière que l'entretien ou la réparation soit effectué, conformément aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5135.06**     **Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail** en mettant en pratique les méthodes de prévention des incendies, notamment en assurant l'ordre et la propreté des aires de travail, en repérant et en éliminant les risques d'incendie, en nettoyant la graisse ou les déversements d'huile et (ou) d'autres liquides, en veillant à ce que rien ne gêne la circulation dans les aires de travail, en rangeant de façon sécuritaire les outils et le matériel d'atelier et en portant l'équipement de protection personnelle de manière à réduire au minimum les risques d'accident ou de blessure pour autrui et soi-même, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5135.07**     **Se conformer aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, notamment en lisant et en interprétant les étiquettes et les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS), en consultant le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) et en s'assurant de recevoir une formation sur la réglementation et les pratiques du SIMDUT conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5136            Systèmes Électriques – Démarrage Et Charge**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes électriques de démarrage et de charge en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les batteries; en entretenant et en chargeant ou en survoltant les batteries; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de démarrage et leurs composants; en réparant les systèmes de démarrage et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de charge et leurs composants; en réparant les systèmes de charge et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

---

**Compétences**

**5136.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, endommagés, corrodés, déformés, desserrés, manquants ou défectueux, y compris les batteries, les démarreurs, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les jauges et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* \*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5136.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants**, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la tension, l'intensité de courant, la résistance, l'usure, le bruit, l'odeur, la couleur, la température, les fractures et la déformation, en utilisant des testeurs de décharge robustes et des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5136.03 Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants**, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5136.04**     **Vérifier et documenter les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants**, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5136.05**     **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants**, y compris les alternateurs et les génératrices, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs de tension, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, la tension, l'intensité de courant, la résistance, les vibrations, le bruit, l'odeur la corrosion, la température et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5136.06 Réparer les systèmes de charge et leurs composants**, y compris les alternateurs et les génératrices, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs de tension, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5136.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de charge et de leurs composants**, y compris les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les régulateurs de tension, les relais, les alternateurs, les interrupteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---



**5137            Systèmes Électriques – Carrosserie**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer des systèmes électriques de carrosserie et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants; en réparant les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de carrosserie électriques et de leurs composants; en réparant les dispositifs d'avertissement des systèmes; en vérifiant les réparations des dispositifs d'avertissement des systèmes; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants (le cas échéant); en réparant les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants (le cas échéant); en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'extinction d'incendie (le cas échéant); en réparant les indicateurs de destination des autocars; en vérifiant les réparations des indicateurs de destination des autocars, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS); en réparant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS); en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS), conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5137.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5137.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants**, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.03 Réparer les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants**, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.04**     **Vérifier et documenter les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants**, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.05**     **Réparer les dispositifs d'avertissement des systèmes**, y compris les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans de données et annonceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.06**    **Vérifier et documenter les réparations des dispositifs d'avertissement des systèmes**, y compris les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans de données et annonceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.07**    **Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants**, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la corrosion, la déformation, la température et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.08 Réparer les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants**, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.09 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'extinction d'incendie et de leurs composants**, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.10 Réparer les indicateurs de destination des autocars**, y compris les galets, les engrenages, les chaînes, les moteurs et les panneaux d'affichage, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.11 Vérifier et documenter les réparations des indicateurs de destination des autocars**, y compris les galets, les engrenages, les chaînes, les moteurs et les panneaux d'affichage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.12 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants**, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la corrosion, l'usure et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.13 Réparer les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants**, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5137.14** **Vérifier et documenter les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants**, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---



**5138            Systèmes D'alimentation En Carburant**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en carburant en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, en réparant les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5138.01       Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant l'état du carburant, les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les injecteurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les filtres, les événements, les réservoirs, les soupapes, les échangeurs thermiques, les tuyaux de raccordement, les réchauffeurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les commandes mécaniques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5138.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants**, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étrangleurs, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la couleur de la fumée, la corrosion, la déformation, les fractures, le bruit, les vibrations et le niveau, le type et l'état du carburant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des réfractomètres, des hydromètres et des dispositifs de détection d'eau, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5138.03 Réparer les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants**, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étrangleurs, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les reprogrammant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des bacs à ultrasons, des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5138.04** **Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants**, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étranglers, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des bac à ultrasons et des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5139**

**Moteurs**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les problèmes de moteurs en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les circuits de refroidissement et leurs composants, en réparant les circuits de refroidissement et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, en réparant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les culasses et leurs composants en réparant les culasses et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des culasses et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les blocs-moteurs et leurs composants, en réparant les blocs-moteurs et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants, en réparant les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des refroidisseurs auxiliaires et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5139.01 Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les systèmes de refroidissement et de lubrification, les culasses, les blocs-moteurs, les refroidisseurs auxiliaires et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5139.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants**, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la contamination, les fuites, le bruit, les vibrations et le type et le niveau de liquide de refroidissement et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.03 Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants**, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.04 Vérifier et documenter les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants**, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants**, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs et les faisceaux de fils, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la couleur, le bruit, la pression, l'analyse de l'huile et l'essai spectrographique des composants et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.06 Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants**, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs et les faisceaux de fils, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)



**5139.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants**, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants**, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les fuites, les fractures et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.09 Réparer les culasses et de leurs composants**, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.10 Vérifier et documenter les réparations des culasses et de leurs composants**, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.11 Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants**, y compris les blocs-moteurs, les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la corrosion, le bruit, le calaminage, les fractures, les fuites et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.12 Réparer les blocs-moteurs et leurs composants**, y compris les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.13**     **Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants**, y compris les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.14**     **Diagnostiquer et dépanner les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants**, y compris les boîtiers, l'air de suralimentation, les refroidisseurs d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la température, la contamination, la corrosion, les fractures, le bruit, les fissures, les fuites et les résultats des essais d'écoulement, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.15 Réparer les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants**, y compris les boîtiers, l'air de suralimentation, les refroidisseurs d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5139.16 Vérifier et documenter les réparations des refroidisseurs auxiliaires et de leurs composants**, y compris l'air de suralimentation et les refroidisseurs d'huile, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5140            Systèmes De Gestion Du Moteur**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de gestion du moteur en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en réparant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'allumage électronique et leurs composants; en réparant les systèmes d'allumage électronique et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'allumage électronique et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les moteurs à commande électronique et leurs composants; en réparant les moteurs à commande électronique et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des moteurs à commande électronique et de leurs composants et en effectuant des mises au point des moteurs, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5140.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants des moteurs usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les systèmes de protection des moteurs, les systèmes d'allumage électroniques, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5140.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants**, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, le bruit, la pression et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.03 Réparer les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants**, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les programmant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.04**     **Vérifier et documenter les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants**, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.05**     **Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage électronique et leurs composants**, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, la corrosion, le bruit, les codes d'erreur, le calage de l'allumage, la tension du système et la résistance des circuits et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)



**5140.06 Réparer les systèmes d'allumage électronique et leurs composants**, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les reprogrammant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'allumage électronique et de leurs composants**, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.08 Diagnostiquer et dépanner les moteurs à commande électronique et leurs composants**, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, les vibrations, le bruit, les codes de diagnostic, la tension du système et les identifiants de codes de la Society of Automotive Engineers (SAE) et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.09 Réparer les moteurs à commande électronique et leurs composants**, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fil et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les reprogrammant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.10**    **Vérifier et documenter les réparations des moteurs à commande électronique et de leurs composants**, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fil et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5140.11**    **Effectuer la mise au point des moteurs** en mesurant les pressions du carburant, de la compression et du carter, en vérifiant ou en remplaçant des éléments jetables comme des filtres, des composants d'allumage (le cas échéant), en vérifiant les systèmes électriques, en effectuant tous les réglages de moteur recommandés, en vérifiant les systèmes d'admission et d'échappement, en analysant les paramètres de fonctionnement du moteur et les journaux de bord des véhicules et en utilisant des jauges, des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5141            Systèmes D'échappement Et D'admission Et Systèmes Antipollution**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en réparant les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et des systèmes antipollution et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les turbocompresseurs et leurs composants, en réparant les turbocompresseurs et leurs composants et en vérifiant et en documentant les turbocompresseurs et leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5141.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement (le cas échéant), les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5141.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'échappement et d'admission, les systèmes antipollution et leurs composants**, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement (le cas échéant), les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, le bruit, les vibrations, les pressions, la couleur de la fumée, la température et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pyromètres, des jauges, des analyseurs de gaz d'échappement, des opacimètres (fumimètres), des manomètres, des vacuomètres, des stéthoscopes et des thermomètres infrarouges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5141.03 Réparer les systèmes d'échappement et d'admission, les systèmes antipollution et leurs composants**, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5141.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'échappement et d'admission, des systèmes antipollution et de leurs composants**, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudage et de chauffage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5141.05 Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs et leurs composants**, y compris les boîtiers, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la pression, la température, la corrosion, l'usure, les fuites, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudage et de chauffage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5141.06 Réparer ou remplacer les turbocompresseurs et leurs composants**, y compris les boîtiers, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'équilibrage dynamique, des jauges, des stéthoscopes et des instruments de mesure de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5141.07** **Vérifier et documenter les réparations des turbocompresseurs et de leurs composants**, y compris les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'équilibrage dynamique, des jauges, des stéthoscopes et des instruments de mesure de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---



**5142            Systèmes De Transmission**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de transmission en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les embrayages et leurs composants; en réparant les embrayages et leurs composants; en vérifiant les réparations des embrayages et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants; en vérifiant les réparations des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses automatiques et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses automatiques et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des boîtes de vitesses automatiques et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes à commande électronique et leurs composants, en réparant les systèmes à commande électronique et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes à commande électronique et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5142.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, défectueux, non étanches ou manquants, y compris les boîtiers, les embrayages, les plateaux de pression, les matériaux de frottement, les freins d'embrayage, les volants moteurs, les couronnes, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les cylindres, les réservoirs, les conduites, les raccords, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les coussinets, les trains d'engrenages, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les lubrifiants, les refroidisseurs, les pompes, les filtres, les dispositifs auxiliaires, les jauges graduées, les tubes, les fourches, les brides, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5142.02 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants**, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, les fractures, la contamination, les vibrations, le bruit, la couleur, le jeu, les réglages internes, le serrage du frein d'embrayage, le patinage, le débrayage, le grippage et l'alignement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.03 Réparer ou remplacer les embrayages et leurs composants**, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.04** **Vérifier et documenter les réparations des embrayages et de leurs composants**, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.05 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants**, y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, le bruit, les vibrations, l'usure, le jeu d'engrènement, le niveau et l'état de l'huile, les fuites, la contamination, la synchronisation et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.06 Réparer les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants,** y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.07 Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants**, y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.08 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants**, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, des fuites, la couleur, les vibrations, le bruit, la corrosion et les témoins de mauvais fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5142.09 Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants**, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)



**5142.10** **Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses automatiques/automatisées et de leurs composants**, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5143 Arbres De Transmission Et Ponts Moteurs**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les arbres de transmission et les ponts moteurs en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants; en réparant les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants et en vérifiant les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5143.01 Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, la lubrification, les brides, les fourches, les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5143.02 Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants**, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la température, l'odeur, la couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, l'alignement et le phasage et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5143.03 Réparer ou remplacer les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants**, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en les remettant en état, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5143.04** **Vérifier et documenter les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5144 Cadres Et Dispositif D'attelage Et D'accouplement**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les dispositifs d'attelage et d'accouplement en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les cadres, les dispositifs d'attelage et d'accouplement et leurs composants, en réparant les cadres, les dispositifs d'attelage et d'accouplement et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des cadres ,des dispositifs d'attelage et d'accouplement et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5144.01 Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, la lubrification, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5144.02 Diagnostiquer et dépanner les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants**, y compris les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, le lubrifiant, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la lubrification, le bruit, les vibrations, la corrosion, l'alignement, les courbures, les torsions et les fractures et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5144.03 Réparer les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants**, y compris la lubrification, les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant, en les renforçant ou en les modifiant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5144.04 Vérifier et documenter les réparations des cadres, des dispositifs d'attelage et de leurs composants**, y compris la lubrification, les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de mesure de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---



**5145 Carrosserie Et Garniture**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Entretien et réparer la carrosserie et la garniture en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant la carrosserie et la garniture; en réparant la carrosserie et la garniture et en vérifiant et en documentant les réparations de la carrosserie et de la garniture, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

---

**Compétences**

**5145.01 Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les feux, les rampes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5145.02 Diagnostiquer et dépanner la carrosserie et la garniture**, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les feux, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, la température, la corrosion, la pression, les vibrations, le bruit, les fuites, les fissures et les mécanismes de verrouillage défectueux et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5145.03 Réparer la carrosserie et (ou) la garniture**, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5145.04** **Vérifier et documenter les réparations de la carrosserie et (ou) de la garniture**, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les feux, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5146            Systèmes De Suspension**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Entretien et réparer les suspensions en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les suspensions et leurs composants; en réparant les suspensions et leurs composants et en vérifiant les réparations des suspensions et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5146.01       Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antirollis, les blocs de caoutchouc, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5146.02 Diagnostiquer et dépanner les suspensions et leurs composants**, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroulis, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, les fuites, la pression, la couleur, l'alignement, la stabilité, l'assiette du véhicule, la répartition de la charge, les commandes et les applications de levage ou d'agenouillement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'alignement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5146.03 Réparer les suspensions et leurs composants**, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroulis, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les alignant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5146.04 Vérifier et documenter les réparations des suspensions et de leurs composants**, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroulis, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5147            Systèmes De Direction**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de direction en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de direction et leurs composants; en réparant les systèmes de direction et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de direction et de leurs composants et en alignant la direction et les essieux, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5147.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**



**5147.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants**, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la couleur, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, l'alignement, la contamination, la pression, les fuites, le débit et le niveau et l'état de l'huile et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5147.03 Réparer ou remplacer les systèmes de direction et leurs composants**, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en les remettant en état, en les entretenant, en les réglant ou en les alignant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et du matériel d'alignement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5147.04**     **Vérifier et documenter les réparations des systèmes de direction et de leurs composants**, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel d'alignement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5147.05**     **Aligner la direction et les essieux** en réglant l'alignement, en le vérifiant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des clés dynamométriques, des jauges et des cales, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5148 Pneus, Roues, Jantes Et Moyeux**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les pneus, les roues, les jantes et les moyeux en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, en réparant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, en vérifiant les réparations des pneus, des roues, des jantes et des moyeux et en équilibrant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs assemblages et composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

**Compétences**

**5148.01 Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, surchauffés, manquants ou défectueux, y compris les pneus, les chambres à air, les jantes, les moyeux, les paliers, les entretoises, les joints d'étanchéité, les soupapes, les capuchons, la classification des pneus, les montages, les rainures de verrouillage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5148.02 Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants**, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les pneus larges simples, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'appariement et l'état des pneus, la corrosion, l'odeur, la contamination, la pression, les fuites, la couleur, la température, les vibrations, le bruit, les fractures, la lubrification et les faux-ronds et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des jauges, des stéthoscopes, des équilibreuseuses de roues et des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5148.03 Réparer ou remplacer les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants**, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les équilibrant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des cages de protection, du matériel d'équilibrage, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des jauges, des stéthoscopes, des équilibreuses de roues, des clés dynamométriques, des jauges, des outils d'installation de joints, des rustines, des obturateurs, des sections et du matériel de chauffage, de coupe et de soudage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5148.04**    **Vérifier et documenter les réparations des pneus, des roues, des jantes, des moyeux et de leurs composants**, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des cages de protection, du matériel d'équilibrage, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5149            Systèmes D'alimentation En Air**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en air et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en air et leurs composants; en réparant les systèmes d'alimentation en air et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'alimentation en air et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les composants pneumatiques auxiliaires; en réparant les composants pneumatiques auxiliaires et en vérifiant les réparations des composants pneumatiques auxiliaires, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5149.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les réservoirs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5149.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en air et leurs composants**, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, les fractures, la température, la pression, le débit, les vibrations, le bruit, la contamination et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5149.03 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en air et leurs composants**, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les remettant en état, en les remplaçant, en les entretenant ou en les étalonnant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)



**5149.04** **Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en air et de leurs composants**, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5149.05 Diagnostiquer et dépanner les composants pneumatiques auxiliaires**, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la pression, les fuites, les vibrations, le bruit, la corrosion et la contamination et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5149.06 Réparer ou remplacer les composants pneumatiques auxiliaires**, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5149.07** **Vérifier et documenter les réparations des composants pneumatiques auxiliaires**, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**5150            Systèmes De Freinage**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer, dépanner et réparer les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques); en effectuant une inspection visuelle et une mesure; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de freinage et de leurs composants; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de freinage antiblocage (ABS), les systèmes d'antipatinage à l'accélération (SAA) et les systèmes de stabilisation anti-renversement (SSA) et leurs composants et vérifier et documenter les réparations des systèmes ABS, SAA et SSA, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5150.01        Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les ratrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5150.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques)**, y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les vibrations, le bruit, la pression, la corrosion, l'odeur, la couleur, la contamination, les fractures, la déformation, la température et le niveau et l'état du liquide hydraulique et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5150.03 Réparer les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques), y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les ratrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les réglant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5150.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques), y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les ratrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5150.05 Rectifier les tambours et les disques de freins** en utilisant des jauges pour tambours, disques et sabots, du matériel de rectification spécial et des dispositifs de levage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151      Systèmes De Chauffage, De Ventilation, De Climatisation (Cvc) Et De Réfrigération**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer, dépanner et réparer les systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation (CVC) et de réfrigération en effectuant une inspection visuelle, des mesures et des réparations. En vérifiant et en documentant ces réparations conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

---

**Compétences**

**5151.01      Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les niveaux et l'état des fluides, les niveaux de frigorigène, les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**



**5151.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de CVC et leurs composants,** y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les mesurant, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, les fractures, la température, la contamination, les niveaux et l'état des fluides, les vibrations, le bruit, la pression et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151.03 Réparer les systèmes de CVC et leurs composants**, y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de CVC et de leurs composants**, y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de réfrigération et leurs composants**, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, la pression, les fuites, les niveaux et l'état des fluides et les niveaux de frigorigène et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151.06 Réparer les systèmes de réfrigération et leurs composants, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des pompes à vide, des systèmes de récupération des frigorigènes et de recharge, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5151.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de réfrigération et de leurs composants**, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des pompes à vide, des systèmes de récupération des frigorigènes et de recharge, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5152      Systèmes Hydrauliques**

**Objectifs Généraux De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrauliques et leurs composants en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes hydrauliques et leurs composants, en réparant les systèmes hydrauliques et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes hydrauliques et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

**Compétences**

**5152.01      Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, le niveau et l'état de l'huile, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\*Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

**5152.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques et leurs composants**, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, le niveau et l'état du liquide, l'odeur, la couleur, la corrosion, les vibrations, le bruit, la cavitation, la contamination, la pression, le débit et la température et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5152.03 Réparer les systèmes hydrauliques et leurs composants**, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**5152.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes hydrauliques et de leurs composants**, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)



### Définitions

#### Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

#### LOPMS

*Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*

#### Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

#### Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

#### Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

#### Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

#### Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

#### Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

### Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

### Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

### Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

### Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

### **Ensembles de compétences**

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

### **Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)**

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

#### **Parrain (marraine)**

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

#### **Parrain officiel**

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

#### **Formateur(trice)**

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

### Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site [www.sceau-rouge.ca](http://www.sceau-rouge.ca)

### Guide de préparation à l'examen provincial

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

### Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario).

### **Directives pour consigner un changement de parrain**

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

**Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.**

**Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>	
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>	
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>	
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**



**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>	
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage

Une fois que l'apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et la validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l'adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d'achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l'apprenti(e) avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l'apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l'apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l'apprentissage.

- Si l'apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l'apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu'il existe un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l'examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après la confirmation de l'apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l'examen de certification. Après avoir payé vos frais d'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d'Emploi Ontario.



## Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
<b>5135.0</b>	Consignes de santé et de sécurité au travail	
<b>5136.0</b>	Systèmes électriques – démarrage et charge	
<b>5137.0</b>	Circuits électriques – Carrosserie et composants	
<b>5138.0</b>	Systèmes d'alimentation en carburant	
<b>5139.0</b>	Moteurs – Essence et diesel	
<b>5140.0</b>	Systèmes de gestion du moteur	
<b>5141.0</b>	Systèmes d'admission et d'échappement et dispositifs antipollution	
<b>5142.0</b>	Systèmes de transmission	
<b>5143.0</b>	Arbres de transmission et ponts moteurs	
<b>5144.0</b>	Cadres et systèmes d'attelage et d'accouplement	
<b>5145.0</b>	Carrosserie et garniture	
<b>5146.0</b>	Systèmes de suspension	
<b>5147.0</b>	Systèmes de direction	
<b>5148.0</b>	Pneus, roues, jantes et moyeux	
<b>5149.0</b>	Systèmes d'alimentation en air	
<b>5150.0</b>	Systèmes de freinage	
<b>5151.0</b>	Systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération	
<b>5152.0</b>	Systèmes hydrauliques	

### Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent :      Oui ( ) Non ( )

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe :      Oui ( ) Non ( )

Achèvement de la formation en classe vérifié :      Oui ( ) Non ( )

Nom de l'employé(e) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario**  
**Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :**  
[ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario)

<b>Emplacement</b>	<b>Adresse</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Adresse</b>
<b>Barrie</b> 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	<b>Marathon</b> 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
<b>Belleville</b> 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	<b>Markham</b> 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
<b>Brantford</b> 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	<b>North Bay</b> 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
<b>Chatham</b> 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 <sup>er</sup> étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	<b>Ottawa</b> 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
<b>Cornwall</b> 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 <sup>e</sup> rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	<b>Owen Sound</b> 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
<b>Dryden</b> 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	<b>Peel</b> 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
<b>Durham</b> 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	<b>Pembroke</b> 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
<b>Elliot Lake</b> 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	<b>Peterborough</b> 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
<b>Fort Frances</b> 807-274-8634	922, rue Scott, 2 <sup>e</sup> étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	<b>Sarnia</b> 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
<b>Geraldton</b> 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	<b>Sault Ste. Marie</b> 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 <sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
<b>Halton</b> 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	<b>St. Catharines</b> 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 <sup>e</sup> étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
<b>Hamilton</b> 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 <sup>e</sup> étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	<b>Sudbury</b> 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
<b>Kapuskasing</b> 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	<b>Thunder Bay</b> 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
<b>Kenora</b> 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	<b>Timmins</b> 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
<b>Kingston</b> 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	<b>Toronto-Centre</b> 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 <sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
<b>Kitchener</b> 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	<b>Toronto-Sud</b> 416-326-5800	625, rue Church, 1 <sup>er</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
<b>London</b> 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	<b>Windsor</b> 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

**Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)**



**5137**  
**Systèmes**  
**Électriques –**  
**Carrosserie**

**5137.01**  
Procéder à  
une inspection  
visuelle

**5137.02**  
Diagnostiquer et  
dépanner les  
systèmes de  
carrosserie  
électriques et leurs  
composants

**5137.03**  
Réparer les  
systèmes de  
carrosserie  
électriques et leurs  
composants

**5137.04**  
Vérifier et  
documenter les  
réparations des  
systèmes de  
carrosserie  
électriques et de  
leurs composants

**5137.05**  
Réparer les  
dispositifs  
d'avertissement  
des systèmes

**5137.06**  
Vérifier et  
documenter les  
réparations des  
dispositifs  
d'avertissement  
des systèmes

**5137.07**  
Diagnostiquer et  
dépanner les  
systèmes  
d'extinction  
d'incendie et  
leurs  
composants

**5137.08**  
Réparer les  
systèmes  
d'extinction  
d'incendie et  
leurs  
composants

**5137.09**  
Vérifier et  
documenter les  
réparations des  
systèmes  
d'extinction  
d'incendie et  
leurs  
composants

**5137.10**  
Réparer les  
indicateurs de  
destination des  
autocars

**5137.11**  
Vérifier et  
documenter les  
réparations des  
indicateurs de  
destination des  
autocars

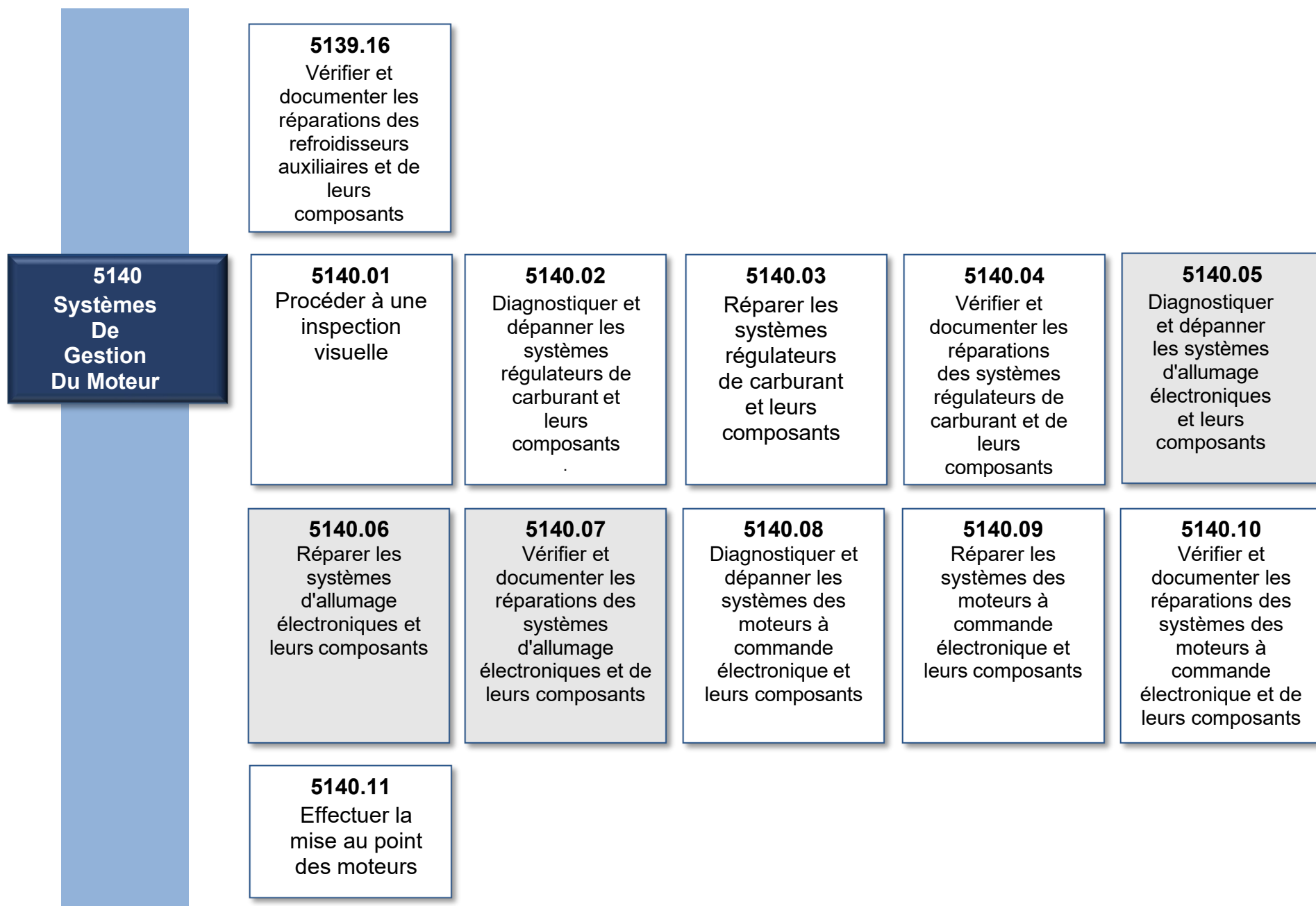
**5137.12**  
Diagnostiquer et  
dépanner les  
systèmes de  
retenue  
supplémentaires  
(SRS) et leurs  
composants

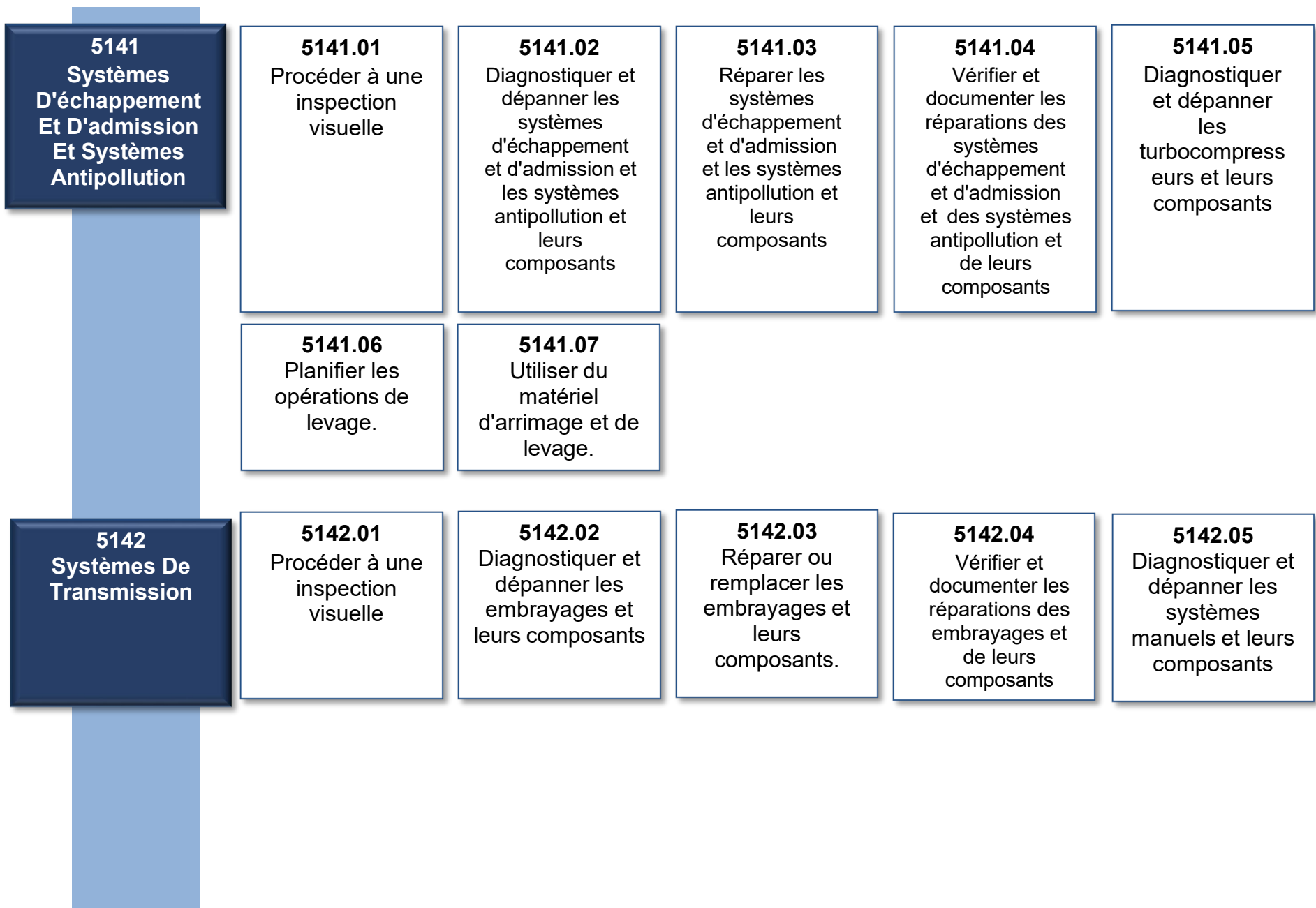
**5137.13**  
Réparer les  
systèmes de  
retenue  
supplémentaires  
(SRS) et  
leurs  
composants

**5137.14**  
Vérifier et  
documenter les  
réparations des  
systèmes de  
retenue  
supplémentaires  
(SRS) et de  
leurs  
composants

<b>5138</b> <b>Utiliser Des Dessins Et Des Schémas</b>	<b>5138.01</b> Procéder à une inspection visuelle	<b>5138.02</b> Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants	<b>5138.03</b> Réparer les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants	<b>5138.04</b> Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants		
	<b>5139</b> <b>Moteurs</b>	<b>5139.01</b> Procéder à une inspection visuelle	<b>5139.02</b> Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants	<b>5139.03</b> Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants	<b>5139.04</b> Vérifier et documenter les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants	<b>5139.05</b> Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants
		<b>5139.06</b> Réparer les systèmes de moteur et leurs composants	<b>5139.07</b> Vérifier et documenter les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants.	<b>5139.08</b> Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants	<b>5139.09</b> Réparer les culasses et leurs composants	<b>5139.10</b> Vérifier et documenter les réparations des culasses et de leurs composants
		<b>5139.11</b> Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants	<b>5139.12</b> Réparer les blocs-moteurs et leurs composants	<b>5139.13</b> Vérifier et documenter les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants	<b>5139.14</b> Diagnostiquer et dépanner les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants	<b>5139.15</b> Réparer les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants

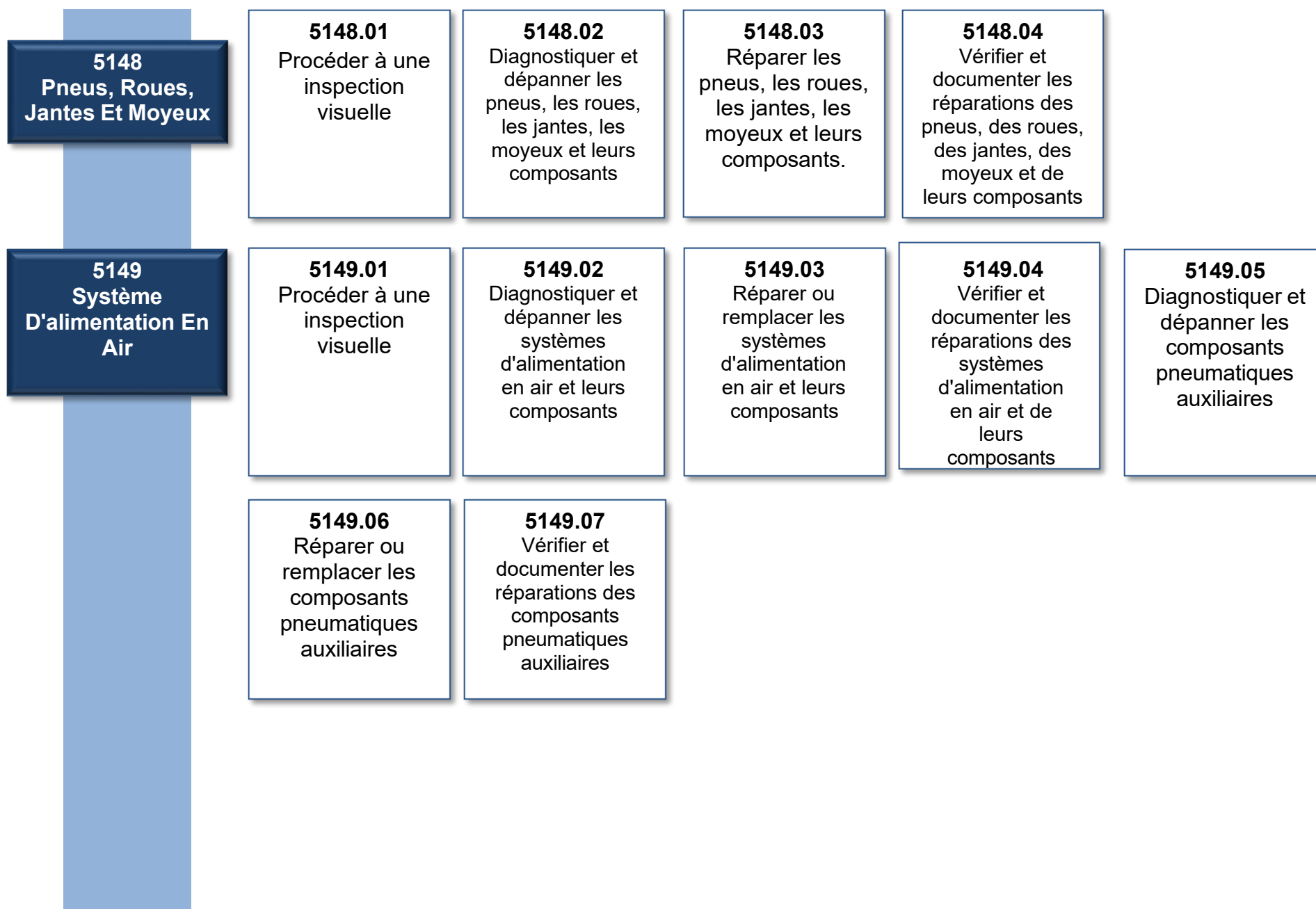












<b>5150</b> Systèmes de Freinage	<b>5150.01</b> Procéder à une inspection visuelle	<b>5150.02</b> Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage ( pneumatiques ou hydrauliques)	<b>5150.03</b> Réparer ou les systèmes de freinage	<b>5150.04</b> Vérifier et documenter les réparations des systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques)	<b>5150.05</b> Rectifier les tambours de freins, les conduites et les disques de freins	
	<b>5151</b> Systèmes De Chauffage, De Ventilation, De Climatisation (Cvc) Et De Réfrigération	<b>5151.01</b> Procéder à une inspection visuelle	<b>5151.02</b> Diagnostiquer et dépanner les systèmes de CVC et leurs composants.	<b>5151.03</b> Réparer les systèmes de CVC et leurs composants	<b>5151.04</b> Vérifier et documenter les réparations des systèmes de CVC et de leurs composants	<b>5151.05</b> Diagnostiquer et dépanner les systèmes de réfrigération et leurs composants
		<b>5151.06</b> Réparer les systèmes de réfrigération et leurs composants	<b>5151.07</b> Vérifier et documenter les réparations des systèmes de réfrigération et de leurs composants			

**5152**  
**Systèmes**  
**Hydrauliques**

**5152.01**  
Procéder à une  
inspection  
visuelle

**5152.02**  
Diagnostiquer et  
dépanner les  
systèmes  
hydrauliques et  
leurs  
composants.

**5152.03**  
Réparer les  
systèmes  
hydrauliques et  
leurs  
composants

**5152.04**  
Vérifier et  
documenter  
les  
réparations  
des systèmes  
hydrauliques  
et de leurs  
composants





## Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

## Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

## Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**  
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**  
[sceau-rouge.ca](http://sceau-rouge.ca)



## Métiers spécialisés Ontario



**Mécanicien/mécanicienne de camions et transport**